

## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018



# LES PRIORITÉS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- 1 Pas de hausse de la fiscalité depuis 2015
- 2 Soutenir l'effort d'investissement
- 3 Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- 4 Poursuivre le désendettement

# Nos 4 priorités depuis 2015

## TOUT EN SOUTENANT



### Pas de hausse de la fiscalité : un engagement tenu depuis 2015

L'amélioration de la situation financière du Conseil départemental a été obtenue grâce à une maîtrise de ses dépenses et **sans avoir recours à l'augmentation des impôts**.

Pour mémoire, depuis 2015, 42 % des Départements ont augmenté leur fiscalité.

### L'effort d'investissement

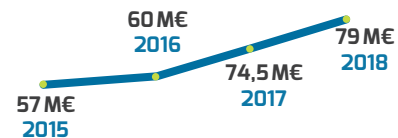
Le Département souhaite maintenir un effort important d'investissement : **79 millions d'euros en 2018**, orientés en priorité vers le financement de projets d'avenir pour le territoire, comme ceux relatifs au numérique ou aux collèges.

↳ **11 M€** au titre du soutien à l'investissement du bloc communal à travers le FDSR (Fonds Départemental de Solidarité Rurale) et le F2D (Fonds Départemental de Développement).

↳ **19 M€** au titre des collèges qui représentent l'effort le plus important.

↳ **4 M€** au titre du plan EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).

↳ **17 M€** au titre des infrastructures routières.



Évolution de l'investissement de 2015 à 2018

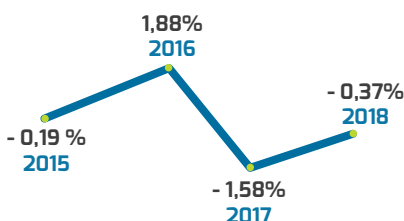
## EN MAÎTRISANT

### Les dépenses de fonctionnement (RSA, APA, RH, collèges...)



Pour absorber les effets de la baisse des dotations imposée par l'État (**-33 M€ depuis 2014**) et ceux de l'augmentation des charges sociales non compensées par

l'État, le Conseil départemental s'est engagé depuis 2015 dans une démarche exigeante de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. À partir de 2018, l'effort que l'État impose aux collectivités locales prend la forme d'une limitation de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement fixée à **+1,2% par an, inflation comprise**. Etant donné que les dépenses sociales contraintes augmentent en moyenne de 5,7% depuis 2011, cet objectif ne pourra être atteint qu'au prix d'efforts considérables et pourra contraindre notre institution à opérer des choix délicats sur les dépenses non obligatoires qu'elle supporte, pour le compte de l'État (7,7 M€).



Évolution des dépenses de fonctionnement de 2015 à 2018

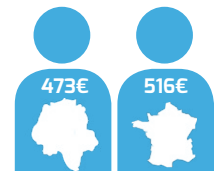
### Le désendettement

Depuis 2015 le Département a engagé une **démarche de désendettement** :

L'encours de dette de la collectivité a diminué de 34,1 M€ depuis 2015, soit de 11 %.

Le taux d'intérêt moyen de notre dette est de 0,8 %.

En 2016, la dette par habitant du Département était de **473€** par habitant, alors que la moyenne nationale s'établissait à **516€** par habitant.



Fin 2017, la capacité de désendettement de la collectivité est d'environ 4 ans alors que le seuil d'alerte est admis autour de 12 ans.

En 2018, le Département s'attachera à poursuivre cette démarche.

## ET EN POURSUIVANT

# PRINCIPAUX PROJETS POUR LES TERRITOIRES EN 2018

## NUMÉRIQUE

Un enjeu décisif pour l'avenir de nos territoires, une priorité pour le Département



- Infrastructures numériques : **256 millions d'euros d'investissement d'ici à 2022 pour l'Indre-et-Loire** par l'opérateur TDF. Démarrage des travaux de fibre optique sur plus de 30 communes dès cette année.
- Développement de nombreux usages numériques : projet de visite virtuelle des châteaux de Loches et de Chinon, mise à disposition de contenus numériques pour faciliter la découverte d'espaces naturels, expertise en archivage numérique proposée aux collectivités locales du Département.

## COLLÈGES

Créer les conditions favorisant l'égalité des chances et la réussite des élèves des 54 collèges publics départementaux



- 19 millions de dépenses d'investissement pour des travaux d'extension et de restructuration mais également pour l'accessibilité aux élèves handicapés (fin 2018, la moitié des collèges seront accessibles à toutes les formes de handicap) et l'équipement numérique (classes mobiles, fibre, réseau WIFI).
- Actions innovantes : **innovation pédagogique** (expérimentation pour l'enseignement du chinois à distance) et pour améliorer la qualité de vie des collégiens (appel à projets auprès des collèges).

## SOLIDARITÉ TERRITORIALE

soutenir les efforts d'investissement et de développement des communes et des EPCI (11 M€)



- Avec le Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR : 4 M€, pour les communes de moins de 2 000 habitants) et le Fonds Départemental de Développement (FDD : 7 M€, pour les EPCI et les communes de plus de 2000 habitants).
- Avec l'ingénierie départementale : expertises du Conseil départemental et de son réseau de partenaires (ADAC, SATESE, ALEC, CAUE, ...) mises au service des collectivités locales.

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un engagement fort du Département



- Projet alimentaire de territoire : développement de la consommation de produits de qualités issus de circuits courts pour les **20 000 repas servis chaque jour dans les collèges publics**.
- Contrat de Performance Énergétique : procédure de mise en concurrence engagée en 2018 à partir d'audits énergétiques réalisés dans 54 collèges et 5 bâtiments administratifs avec l'objectif de signer un marché global de performance énergétique en 2019.

● Restauration des milieux naturels : restauration des sites ENS et soutien des contrats de rivières pour la restauration des milieux aquatiques.

● Mise en place d'un Fonds Départemental d'Aménagement et de Développement Durable.

## TOURISME

La valorisation de tous les atouts de notre territoire



● **Valorisation du patrimoine naturel et bâti** : nouvelle scénographie de la cité royale de Loches, mise en lumière du château de Chinon, aménagement des dépendances du château de Candé, poursuite des travaux du Cher à Vélo, développement de la base de loisirs des plans d'eau de Hommes et aménagement de sentiers et d'itinéraires pour la découverte d'espaces naturels.

● **Fonds Départemental pour l'Investissement Touristique (FIDIT)** : objectif de financement d'une vingtaine de projets comme en 2017.

● Promotion de la destination Val de Loire et des Monuments : reconduction de la campagne de promotion avec le Loir-et-Cher en direction des clientèles franciliennes.

## CULTURE ET SPORTS

Favoriser l'accès de tous sur tout le territoire



● **Développement culturel dans les territoires** : élargissement de la contractualisation en faveur du développement culturel et partenariat avec le réseau « Cinq scènes en campagne ».

● **Fonds Départemental pour l'Investissement Culturel et Sportif (FDICS)** : objectif de financement des projets des associations (une centaine en 2017).

● **Actions innovantes** : actions de diffusion de l'art contemporain dans tout le département en 2018 et création d'outils numériques de partage pour les sports et loisirs de nature.

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Maintenir un réseau routier équilibré et en bon état



● 17 millions d'investissement pour des travaux de confortement de chaussées, des projets routiers structurants (exemple RD 943), des études, et des restructurations d'ouvrages d'art.

● **Actions innovantes** : test de l'intégration de capteurs dans les couches de roulement pour mieux gérer la viabilité hivernale, expérimentation de la combinaison géo-grille et enrobés pour un traitement plus efficace des fissures.

# PRINCIPAUX PROJETS POUR L'ACTION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ EN 2018

## AUTONOMIE

Relever les grands défis du vieillissement et du handicap à travers la mise en œuvre du schéma départemental



- Création d'une **Maison Départementale de l'Autonomie**.
- Renforcer l'accueil et l'information - **création d'un numéro de téléphone unique** et nouvelle répartition du maillage territorial des conseillers autonomie.
- Faciliter la prise en charge et la **continuité des parcours de vie à domicile** et en établissement et accompagner les aidants.
- Renforcer la connaissance des besoins, notamment des personnes handicapées.
- Améliorer la prévention et **lutter contre l'isolement** en construisant des réponses nouvelles avec les acteurs locaux.
- Rénover l'offre médico-sociale des EHPAD à travers un **plan de soutien aux travaux** de remise aux normes, d'accessibilité et la **création d'un établissement innovant**, favoriser les **projets d'habitats inclusifs**.

## INSERTION

Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA



- Consolider la baisse du nombre de bénéficiaires via la **montée en puissance de Job Touraine** en 2018 et le développement d'Atout Parrainage.
- Améliorer la performance du dispositif d'accompagnement en termes d'accès et partage de l'information, de délais de traitement, de coût administratif et de pilotage du dispositif via un **nouveau système d'information**.

## ENFANCE

Mieux répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles à travers la mise en œuvre du Schéma départemental



- Soutenir une politique de **prévention diversifiée** et la **consolidation du fonctionnement de la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes)**.
- Amélioration de la prise en charge des mineurs, par une **redéfinition territoriale et qualitative de l'offre pour une prise en charge individualisée et de proximité** (Appel à projets / 5 plateaux territoriaux).
- Favoriser la place de l'enfant dans sa famille en renforçant l'offre de prévention et de protection à domicile.
- Mettre en œuvre l'**appel à projets** relatif à l'évaluation, la mise à l'abri et la **prise en charge socio-éducative des MNA (Mineurs Non Accompagnés)**.
- Relancer une **campagne de recrutement de 40 assistants familiaux**.

## TERRITORIALISATION

Vecteur privilégié des politiques de solidarité à proximité des usagers



- **Accompagner la mise en œuvre territoriale des schémas** de l'Enfance et de l'Autonomie.
- Poursuivre la **coordination territoriale** de l'accessibilité des services publics sociaux : **MDS (Maison De la Solidarité) / MSAP (Maisons de Services au Public) / CCAS-CIAS (Centre Communal d'Action Sociale - Centre Intercommunal d'Action Sociale)**.
- Formaliser les **complémentarités d'intervention des acteurs locaux** dans la mise en œuvre des politiques de solidarité : notamment en faveur de la mobilité.

